

mieux régénérer le monde que ses deux décrets sur la communion. Ils lui crient du fond de leur cœur avec une profonde émotion :

Soyez béni, Très Saint-Père, pour la joie et la gloire que vous donnez au Cœur de Jésus dans son tabernacle! Soyez béni pour les âmes de plus en plus nombreuses qui, grâce à vous, connaissent aujourd'hui les douceurs de la communion quotidienne! Soyez béni pour les millions d'enfants qui auraient reçu le Sauveur dans un cœur sacrilège et qui désormais le recevront, à l'aube de leur vie, dans un cœur pur! Soyez béni, enfin, pour toutes ces foules que vous ne connaîtrez pas ici-bas, mais que vous verrez du haut du ciel se nourrir du pain eucharistique et y puiser le principe de la vie bienheureuse. Hosanna! à celui qui vient au nom du Seigneur!

AVIS IMPORTANT



TOUS LES ANS, nous organisons une séance au profit du Juvénat de Terrebonne. Cette année, elle doit avoir lieu le **20 Avril** prochain.

Nous espérons que tous nos amis et associés de Montréal et des environs voudront bien encourager une si belle OEuvre en assistant à cette séance.

Nous demandons à tous nos lecteurs qui, à raison de la distance, ne peuvent y prendre part et désirent cependant faire quelque chose pour le Juvénat, de profiter de cette occasion si favorable de venir en aide à cette maison. Ils pourront envoyer leur offrande au Père Directeur du Juvénat, Terrebonne, P. Q.

Avantages spirituels offerts à nos abonnés.

1. Ils ont part à une messe célébrée chaque semaine, soit 52 Messes par an, à leurs intentions, pour les vivants et pour les défunts. Ils participent, en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.
2. Ils ont part, après leur mort, à un Service solennel, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.
3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'OEuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement dans notre Sanctuaire.